

Pully

ÉDITO
MUNICIPALITÉ
SONDAGE
PORTRAIT
CULTURE
MOBILITÉ
URBANISME
COMPTES
AGENDA
SOCIÉTÉS LOCALES
ENVIRONNEMENT
BRÈVES
TRAVAUX
ÉVÉNEMENT

ÉDITO

Cette édition du Journal communal de juin est particulière, non pas par sa traditionnelle partie consacrée aux comptes 2025, ou encore par l'un ou l'autre des sujets développés qui tous méritent notre intérêt. Mais bien par le fait qu'elle marque la fin de la législature 2021 – 2026 et le renouvellement des autorités communales. L'heure est donc au bilan, pour la Municipalité sortante, de ce qui a pu être entrepris au profit de notre population, mais aussi bien sûr, de ce qui n'a pu être mené à terme pour des raisons diverses. C'est aussi un moment de transition avec la nouvelle Municipalité élue ce printemps et qui prendra ses fonctions au 1^{er} juillet prochain. Certains s'étonnent de la relative longueur de cette période, ou même que la Municipalité en place prenne encore des décisions qui engagent l'avenir de la Ville et qui entraîneront des conséquences ou une mise en œuvre allant au-delà du terme de son mandat. C'est pourtant ainsi que nos institutions fonctionnent depuis toujours. La nouvelle équipe ne part pas d'une page blanche, mais doit inévitablement reprendre un certain nombre d'engagements, d'objets en cours, comme nous l'avons fait de nos prédécesseurs, et comme les suivants le feront également. Cela n'empêchera en aucune manière la nouvelle Municipalité de fixer ses propres orientations et impulsions dans les nombreux domaines touchés par des politiques publiques; le champ est bien assez vaste et les choix à faire, pas toujours faciles, seront nombreux. J'aimerais souligner ici la qualité du travail fourni par le personnel de l'Administration communale et ses cadres, des personnes très professionnelles, pleinement engagées, investies et soucieuses de la qualité du service aux usagers. C'est un gage de stabilité et de continuité, au moment où la direction politique connaît un renouvellement important, puisque trois membres de la Municipalité actuelle mettront un terme à leur mandat. Nul doute toutefois que la nouvelle Municipalité saura rapidement prendre et assumer ses responsabilités, en assurant une transition sereine et le maintien de prestations de qualité à la population.

Gil Reichen, Syndic

MUNICIPALITÉ

La nouvelle Municipalité de Pully prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} juillet 2026. Elle sera en place jusqu'en 2031.



De gauche à droite: Robin Carnello, Nathalie Jaquerod, Lucas Girardet, Sébastien Fague, Jean-Marc Chevallaz, Sébastien Cornuz

Nathalie Jaquerod,
Syndique, Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles (DAGF)

Jean-Marc Chevallaz,
Conseiller municipal, Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (DJAS)

Lucas Girardet,
Conseiller municipal, Direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE)

Sébastien Fague,
Conseiller municipal, Direction des travaux et des services industriels (DTSI)

Robin Carnello,
Conseiller municipal, Direction des domaines, gérances et sports (DDGS)

Sébastien Cornuz,
Secrétaire municipal

SONDAGE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'OPINION: VOTRE JOURNAL COMMUNAL VOUS REMERCIE !

Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre au sondage proposé dans nos colonnes du mois de mars 2026, et nous vous en remercions chaleureusement. Grâce à votre retour, les données recueillies mettent en lumière des tendances, permettent de mieux comprendre les attentes de notre lectorat et orienteront les actions futures.

Bien que riche d'enseignements, cette enquête d'opinion doit être interprétée avec prudence: les personnes qui y ont répondu sont, pour la plupart, des lectrices et lecteurs assidu-e-s. Leur regard, souvent positif et engagé, reflète avant tout l'expérience de celles et ceux qui nous lisent régulièrement. Les résultats offrent ainsi des indications précieuses, mais ne sauraient être considérés comme le reflet exhaustif de la population pulliérane.

Le niveau de satisfaction émanant des réponses collectées est très bon puisque vous êtes 94% à juger que le contenu du Journal est « plutôt intéressant » à « très intéressant ».

Les réponses manifestent un fort intérêt pour les thématiques liées à la proximité et expriment un besoin accru de communication autour des enjeux locaux. Une fracture apparaît toutefois entre les personnes attachées au format papier et celles qui souhaiteraient davantage de contenus numériques, notamment parmi les lectrices et lecteurs les plus jeunes. Cette divergence ne se traduit pas pour autant par un conflit. Les résultats montrent qu'une combinaison entre le papier et un renforcement du numérique permettrait de répondre aux attentes globales.

Le comité de rédaction

MOBILITÉ

NOUVEAUX VÉLOS EN LIBRE-SERVICE



Cet été, les communes de l'agglomération Lausanne-Morges bénéficieront d'un nouveau réseau de vélos en libre-service (VLS) exploité par Lime pour une durée de 5 ans. Le réseau couvre le territoire de 27 communes, dont Pully, et offre un service performant, flexible et accessible à toutes et à tous.

Le réseau compte environ 900 vélos électriques répartis de manière équitable entre les partenaires. Tout le processus d'inscription et de location se fait via une application mobile. Cette dernière permet également de visualiser les emplacements prédéfinis pour louer ou déposer un vélo.

Ce projet est le fruit de la collaboration entre les communes, les schémas directeurs, Lausanne Région, Région Morges et les Hautes Ecoles afin de favoriser la mobilité active sur le territoire de l'agglomération.

PORTRAIT

NATHALIE DESPONT

MARCHER POUR RENDRE VISIBLE L'INVISIBLE



«**D**epuis 2021, je vis avec un handicap invisible». Nathalie Despont, 53 ans, infirmière en milieu scolaire et habitante de Pully depuis plus de vingt ans, est atteinte de douleurs neuropathiques chroniques aux deux pieds, qui ont bouleversé toutes les sphères de sa vie. Elle alterne marche autonome, béquilles, orthèses et chaise roulante pour affronter le quotidien.

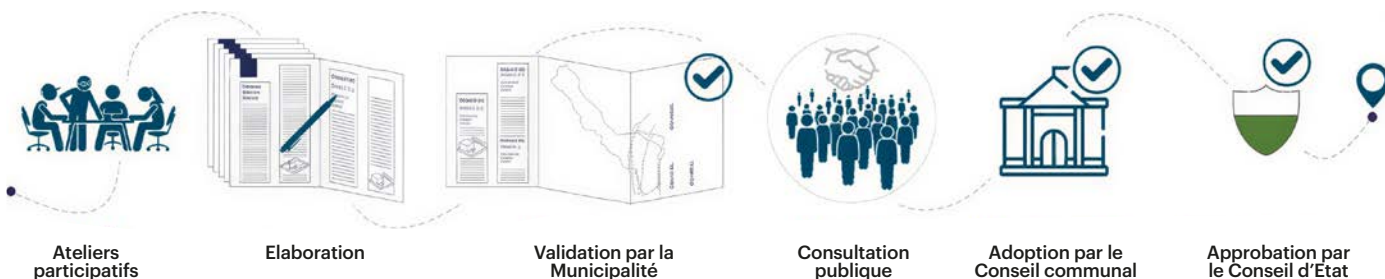
Passionnée de montagne depuis toujours, Nathalie a repris le ski adapté grâce à l'Association Handiconcept. Cette redécouverte a ravivé en elle un besoin vital de renouer avec la haute montagne, jusqu'à faire naître un projet un peu fou: Sommet Invisible. Les 8 et 9 avril 2026, une équipe inclusive de treize personnes, accompagnée par la RTS, s'est lancée dans une ascension hivernale les menant d'Ovronnaz Jorasse à la cabane

du Fenestral, puis au sommet de la Dent de Morcles (2969m). Pour progresser dans son ascension, Nathalie a utilisé des orthèses inédites adaptées à des raquettes à neige, ainsi qu'un dualski tracté par des membres de son entourage et piloté par Claude-Alain Hofer de Handiconcept. Avec ce projet, l'équipe entendait offrir un message d'espoir aux personnes vivant avec un handicap invisible, sensibiliser le public et montrer qu'il est possible de croire en ses rêves.

L'équipe décrit cette aventure comme «un concentré d'humanité, de générosité, de solidarité, d'amitié et de dépassement de soi». Ensemble, elle a atteint son Sommet Invisible: la Dent de Morcles. Une démonstration que les différences sont en réalité des richesses, et que le handicap, loin d'être un frein, peut être un moteur.

Pour s'informer et soutenir le projet, rendez-vous sur handiconcept.ch

URBANISME



LE NOUVEAU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL FRANCHIT UNE ÉTAPE DÉCISIVE

Ce document qui définit les lignes directrices pour l'évolution du territoire pulliéran à l'horizon 2040 est actuellement en cours d'examen par les services cantonaux, après plus de deux années d'élaboration et sa validation par la Municipalité. Structuré en quatre axes stratégiques et fort de plus de **15 objectifs**, **70 stratégies** et **300 principes** de mise en œuvre, il aborde les thématiques clés de l'aménagement du territoire de manière décloisonnée et complémentaire. Une consultation publique est prévue courant 2027.

Plus d'information sur le projet: www.pully.ch/pully2040

ENVIRONNEMENT

VOS ARBRES SONT-ILS REMARQUABLES ?

La Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), entrée en vigueur en 2023, fixe un nouveau cadre pour protéger le patrimoine naturel et paysager dans le canton. Son objectif est large: protéger la qualité de notre environnement, renforcer la biodiversité et mieux adapter nos espaces de

vie aux changements climatiques. Dans cette approche, le patrimoine arboré occupe une place essentielle. Si tous les arbres sont remarquables à leur manière, les arbres dits remarquables au niveau cantonal se distinguent notamment par leur âge, leur circonférence, leur intérêt dendrologique, leur valeur paysagère, historique ou culturelle. Ils constituent des éléments centraux du patrimoine naturel et paysager et, par leur canopée souvent importante, jouent un rôle clé dans l'atténuation des îlots de chaleur et le maintien de la biodiversité. Outre une révision du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré qui sera prochainement soumise au Conseil communal, la Commune doit, par cette loi, recenser les arbres afin d'établir un inventaire cantonal. Pour ce faire, la Ville de Pully a effectué une analyse

préalable du territoire afin d'identifier les parcelles sur lesquelles se trouvent des arbres potentiellement remarquables. Les propriétaires concerné-e-s ont été contacté-e-s récemment pour procéder au relevé des éléments identifiés. Ces arbres bénéficient de la même protection que l'ensemble du patrimoine arboré, mais les autorisations nécessaires aux interventions sur ces végétaux sont toutefois délivrées par le Canton et non par la Commune. Les frais d'entretien courants sur les arbres remarquables d'importance cantonale restent à charge de la ou du propriétaire. Cependant, les interventions spécifiques qui prolongent la durée de vie de ces arbres, ainsi que certaines expertises, peuvent faire l'objet de subventions cantonales. Si vous pensez abriter un arbre remarquable sur votre parcelle et que vous n'avez pas reçu de courrier à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.



Rens.: Direction de l'urbanisme et de l'environnement, due@pully.ch, 021 721 37 00

BRÈVES

BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 1^{er} avril 2026, le Conseil communal s'est prononcé sur le préavis N° 06-2026

– Déploiement des compteurs électriques intelligents – étape 2, approuvant un crédit de CHF 3'440'000.00 destiné à financer le déploiement de nouveaux compteurs électriques. Répondant à une exigence fédérale, ces compteurs permettront un relevé à distance et offriront aux ménages la possibilité de consulter leur consommation électrique, avec des données mises à jour quotidiennement. L'installation sera réalisée courant 2027 par Romande Energie.

Lors de cette même séance, par l'acceptation du préavis N° 05-2026, le

Conseil communal a autorisé un crédit de CHF 3'639'000.00 afin de financer des travaux d'aménagements, de mise en conformité d'arrêts de bus, de rénovation de la signalisation, de marquages, d'éclairage public ainsi que de végétalisation le long de l'av. de Lavaux. Le projet, présenté dans l'édition de mars 2026 du Journal communal, va donc voir le jour d'ici fin 2027.

Lors du Conseil communal du 22 avril, le préavis N° 08-2026

demandant un crédit d'investissement de CHF 1'691'000.00 a été accepté à l'unanimité. Il permettra de financer les travaux nécessaires au Théâtre de l'Octogone, soit la rénovation de la toiture du foyer, le déploiement d'un champ solaire ainsi que le remplacement des éclairages de scène de la salle de spectacles.



MUNICIPALITÉ

INTERVIEW CROISÉE



De gauche à droite :
Gil Reichen,
Lydia Masmejan,
Marc Zolliker

A la veille de leur départ de la Municipalité de Pully, le Journal communal a posé quelques questions à Lydia Masmejan (Conseillère municipale en charge de la Direction des domaines, gérances et sports), Gil Reichen (Syndic en charge de la Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles) et Marc Zolliker (Conseiller municipal en charge de la Direction des travaux et des services industriels).

Quel serait un souvenir ou une anecdote mémorable de vos années à la Municipalité ?

LYDIA MASMEJAN Je garde surtout en mémoire la très bonne ambiance avec mon service de la DDGS, qui est composée d'une extraordinaire équipe toujours orientée vers la solution et le service à la population. J'ai aussi bien aimé nos séances de Municipalité riches en discussions et en échanges, dans une ambiance toujours positive même si nos avis ont parfois divergé.

GIL REICHEN En 32 ans de mandat, il y en a évidemment largement plus d'un. Mais l'incendie de l'église du Prieuré, puis le suivi du chantier de sa reconstruction restent dans ma mémoire, tant par l'impact émotionnel de l'événement dont je ne soupçonnais pas l'ampleur, que par la complexité d'un chantier exceptionnel, qui l'aura été jusque dans sa gestion politique. La Municipalité avait en effet soumis un crédit d'investissement au Conseil communal au terme des travaux seulement, une procédure pour le moins inhabituelle!

MARC ZOLLIKER Devoir, d'un jour à l'autre, tenir nos séances de Municipalité en vidéo-conférence puis en siégeant à bonne distance durant le COVID. Sans parler des deux séances du Conseil communal organisées dans la salle omnisports du Collège Arnold Reymond.

Que pouvez-vous souhaiter à la nouvelle Municipalité ?

LM De relever en équipe tous les défis qui se posent dans la gestion d'une ville, sur le plan financier mais aussi des prestations, notamment en matière d'enfance et de sport pour notre jeunesse. J'ai eu un immense plaisir à exercer cette fonction, mais c'est aussi avec conviction, sourire et satisfaction que je passe le témoin à d'autres, qui par leur énergie et leur travail, sauront mener notre commune vers le meilleur!

GR Le courage de ne pas toujours plaire et la force de porter une vision d'ouverture pour l'avenir et le développement de notre ville, d'en assumer le statut et la spécificité.

MZ De pouvoir travailler dans une ambiance de saine collaboration empreinte d'humour et d'auto-dérision pour mener à bien les nombreux projets en cours.

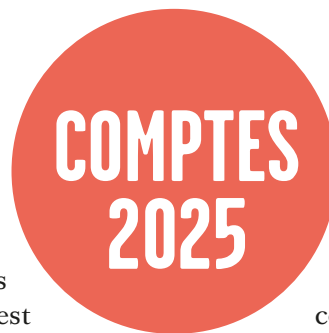
Quel est votre lieu ou point de vue préféré de Pully, et pourquoi ?

LM La piscine de Pully, avec le bord du lac et la belle vue notamment en direction de la vallée du Rhône. Toutes les vues qui atteignent les montagnes depuis Pully sont magnifiques. J'aime le sentier de la Naz où je passe pour rentrer à pied chez moi. Et j'aime aussi la vue depuis chez moi.

GR Les Monts-de-Pully, pour la beauté du paysage, la proximité avec la nature et la sérénité qu'apportent les balades dans nos belles forêts communales.

MZ L'Esplanade de Chantemerle d'où l'on voit une bonne partie de Pully, fondue dans l'est de l'agglomération et l'immensité du Léman.

COMPTES



Le résultat réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2025 est meilleur que ce que prévoyait le budget 2025 modifié des demandes de crédits supplémentaires. Ce bon résultat est principalement la conséquence de recettes fiscales largement supérieures aux prévisions. La conséquence de ces excellentes rentrées fiscales est un décompte final provisoire de la péréquation 2025 qui est défavorable à la Ville de Pully de l'ordre de CHF 1.4 mio. La marge d'autofinancement réalisée durant l'exercice 2025 est positive et a permis de financer 23.9% des investissements nets consentis durant l'année 2025. Pour les 76.1% restant, il a fallu emprunter et par conséquent, l'endettement de Pully a progressé de CHF 39.4 mios et se situe, au 31 décembre 2025, à hauteur de CHF 187 mios. Les prochaines années seront marquées par un programme d'investissements qui répond à une nécessité d'entretien minimum (réseaux souterrains, patrimoine communal), à une obligation légale (constructions scolaires) ou à l'évolution indispensable d'infrastructures par rapport aux besoins d'aujourd'hui (espaces publics, mobilité). Toutes les dépenses d'investissements font l'objet

d'une priorisation stricte, lors d'une appréciation faite dans un premier temps par la Municipalité, mais qui doit évidemment être ensuite partagée et validée par le Conseil communal dans le cadre du processus démocratique usuel.

Il faut relever que ces dépenses d'investissements sont supportables et ne sont pas à l'origine de la dégradation des finances de la Ville. Elles impactent son budget annuel par leur amortissement et par les intérêts des emprunts nécessaires. Cette dépense représente seulement 5.8% du total de nos dépenses et 14.1% de nos charges maîtrisables.

Le résultat légèrement négatif réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2025 cache quelques sujets de préoccupation pour les années à venir, déjà évoqués depuis plusieurs années.

En effet, la participation totale de Pully au financement des charges péréquatives ne devrait pas diminuer suite à l'introduction en 2025 du nouveau système péréquatif même si sa participation au financement de la facture sociale devrait sensiblement diminuer. Par conséquent, l'on est bel et bien en présence d'un déficit que l'on peut qualifier de structurel.

Tableau comparatif des charges et des revenus :

	Comptes 2025	Budget 2025 y.c. crédits supplémentaires	Comptes 2024	Comptes 2023
Total des charges <small>(avant amortissement découvert)</small>	177'050'742.04	178'619'900.00	190'654'329.40	175'755'500.06
Total des revenus	-173'212'932.93	-165'913'400.00	-195'002'793.07	-180'275'959.49
Résultat (+) Déficit (-) Bénéfices <small>(avant amortissement découvert)</small>	3'837'809.11	12'706'500.00	-4'348'463.67	-4'520'459.43

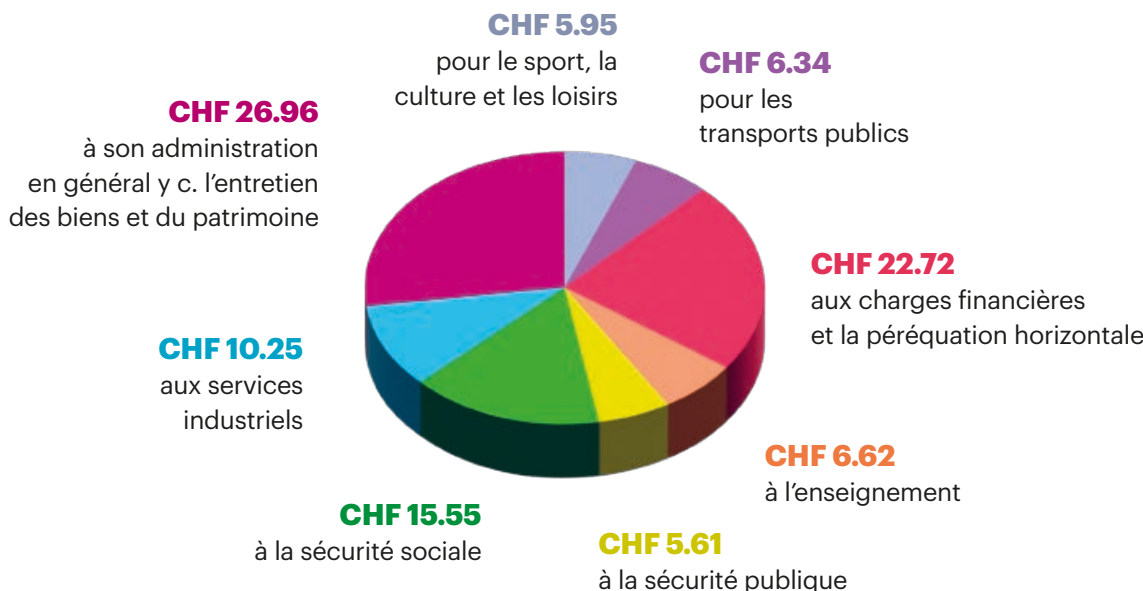
Le résultat relatif aux comptes 2025 est donc un déficit de CHF 3'837'809.11.

Le résultat réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2025 peut être qualifié de moyen. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que ce résultat est essentiellement le fait d'un niveau élevé de recettes fiscales.

Dans ce contexte, la marge d'autofinancement prévisible pour les années à venir devrait être systématiquement proche de zéro, si aucune mesure n'est prise, notamment au niveau de la fiscalité. Cela veut

dire que la Ville devra très certainement s'endetter afin de financer l'entier de ses investissements. Par conséquent, dans ce contexte, il faut s'attendre à une progression rapide de l'endettement de Pully. Au regard également du budget 2026, la marge d'autofinancement prévisible pour les années à venir, qui devrait être extrêmement restreinte, nécessitera un assainissement indispensable des finances communales, afin de diminuer le niveau des charges maîtrisables ainsi qu'un ajustement de la fiscalité communale

EN 2025, CHAQUE FOIS QUE LA VILLE DE PULLY A DÉPENSÉ CHF 100.00, ELLE A CONSACRÉ :



SOCIÉTÉS LOCALES

ORCHESTRE DES AÎNÉS DE PULLY



Depuis 38 ans, l'Orchestre des Aînés de Pully propose des concerts dans les EMS romands, douze fois par année, pour le plus grand plaisir des résidents et résidentes qui se plaisent à découvrir un répertoire varié et stimulant. C'est en 1988 qu'un groupe de passionné-e-s et son directeur, M. Fabien Bissat, créent un ensemble classique sous l'égide du MDA (Mouvement des aînés). Son but : proposer des concerts dans les EMS de la région. Les répétitions ont lieu à Lausanne et l'ensemble est alors composé de cordes et d'un piano.

Dix ans plus tard, l'orchestre s'est étoffé avec l'arrivée de nouvelles personnes et, dès 2003, les répétitions ont lieu au Prieuré de Pully, ce qui incite l'ensemble à prendre son nom définitif d'«Orchestre des Aînés de Pully». Il poursuit sa progression sous les directions successives de M. Romuald Abbet puis de Mme Florence von Burg. C'est enfin Joachim Forlani qui succède

à cette dernière en 2022 et jusqu'à ce jour. Monique Murisier, la présidente actuelle, ne tarit pas d'éloges à son sujet : « Il est un excellent pédagogue ! ». Compositeur de métier, Joachim Forlani se charge d'adapter toutes les pièces pour que l'orchestre de vingt personnes puisse les jouer harmonieusement. En effet, l'Orchestre des Aînés de Pully n'est pas un orchestre de chambre, car son effectif est réduit. Par exemple, il n'a actuellement qu'un seul alto et pas de contrebasse. Il faut donc retravailler les partitions pour créer une orchestration qui puisse tirer le meilleur de l'ensemble dans chaque œuvre. Et quand Joachim Forlani adapte les partitions, il les « écrit pour des personnes », dit-il. « Et ça se sent ! » renchérit Monique Murisier.

Cet accompagnement personnalisé participe à l'excellente ambiance au sein du groupe. Chaque instrument est important dans un petit orchestre ! Le répertoire varié (deux nouvelles pièces tous les six mois) et

les œuvres relativement courtes (trois à six minutes) favorisent le dynamisme. La variété d'âges (60 à 90 ans) et de profils de ces passionné-e-s venant de tout l'arc lémanique fait le reste.

Côté concert, les programmes actuels, d'environ une heure, sont entrecoupés de deux petites pauses pour laisser place à une conteuse. Et les membres pensent déjà à la suite, en particulier à la diversification des lieux de leurs concerts. L'orchestre serait notamment heureux de pouvoir collaborer avec une chorale de la région pour un projet futur.

Vous avez une idée à proposer à l'orchestre ? Vous souhaitez organiser un concert dans un établissement ou lors d'une fête ? Ou alors vous auriez plaisir à prendre votre instrument pour intégrer ses rangs ?



Rendez-vous sur www.orc-aines.org

ÉVÈNEMENT

GALERIE DES RIVES 2026 : RASSEMBLER LES GÉNÉRATIONS

Cet été encore, le bord du lac se transforme en espace de rencontre à ciel ouvert.

Parmi les différentes prestations proposées à Pully, la Galerie des Rives, organisée par l'association Monlausanne Production en collaboration avec la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique de la Ville de Pully, vise à renforcer le lien social et l'accessibilité aux rives du lac grâce à un événement socio-culturel intergénérationnel. Celui-ci se tient au port de Pully jusqu'au 5 juillet 2026. Bien plus qu'une simple exposition, la Galerie des Rives propose un espace de vie et de rencontre pour toutes et tous. Son programme est pensé pour rassembler les diversités à travers des activités et des animations. Toutes les générations peuvent échanger leurs visions et leurs émotions.

La Galerie des Rives cherche à valoriser le temps de présence et le dialogue. Les installations, souvent interactives, encouragent la participation collective, permettant à chacun et chacune de s'approprier cet espace.

Informations et inscriptions: www.pully.ch/GDR



CULTURE

EXPOSITION HORS-LES-MURS RAMUZ X PLONK & REPLONK ZBIGL !

LA MUETTE – ESPACES LITTÉRAIRES



Le collectif Plonk & Replonk Zbigl! revisite l'œuvre de C. F. Ramuz à travers vingt créations mêlant littérature et paysage, à découvrir du 8 mai au 31 octobre 2026 au Quai Milliquet à Pully. Exposition en libre accès, accompagnée d'une publication aux éditions Infolio.

TRAVAUX

AGEEL UNE NOUVELLE ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR GÉRER LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DE PULLY !

Installation cruciale pour la protection des eaux du Léman, la STEP de Pully traite les eaux de Pully, mais aussi celles des communes de Paudex et de Belmont-sur-Lausanne. Les travaux d'envergure qui attendent cette installation ont mis en lumière la nécessité d'adapter la convention sur laquelle les trois communes s'appuyaient, depuis 1969, pour en assurer l'exploitation. Finie l'Entente, place à une Association intercommunale – une forme de partenariat reconnue par la Loi sur les communes, bien plus adaptée pour financer et piloter une installation de cette importance. En fonction dès cet été, l'AGEEL (Association intercommunale pour la Gestion des Eaux de l'Est Lausannois) aura pour mission première de piloter les études, puis les travaux de rénovation de la future STEP. Cette avancée est capitale pour le développement de ce projet phare.

AGENDA

DON DU SANG

19 juin de 11h30 à 15h30
à la Maison Pulliérane

GALERIE DES RIVES

Du 17 juin au 5 juillet:
activités culturelles et inter-générationnelles au Port de Pully
www.pully.ch/gdr

LA CAPITE

1er juillet et 26 août, de 17h à 22h
cave.pully.ch

FESTIVITÉS AU PORT DE PULLY

31 juillet dès 18h:
Bal des pompiers (Place du Port)
1er août dès 14h: Tour de France Femmes avec Zwift (Quai Milliquet)
1er août dès 18h30:
Fête nationale (Place du Port)

SEMAINE DU SOIR DU CLUB NAUTIQUE DE PULLY

Du 10 au 14 août, dès 17h
au Port de Pully

MUSÉE D'ART DE PULLY

Du 18 septembre au 10 janvier 2027:
Cuno Amiet. Les Quatre saisons
www.museedartdepully.ch

ARCHÉOLAB – VILLA ROMAINE DE PULLY

Du 26 septembre au 4 juillet 2027: *Quel cirque!*
Jeux et spectacles chez les Romains
www.archeolab.ch

LA MUETTE – ESPACES LITTÉRAIRES

Jusqu'au 3 août, puis du 25 août au 13 décembre:
exposition permanente, programmation événementielle et expériences numériques autour de C. F. Ramuz
www.lamulette.ch

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

21 septembre: Lundi du Jeûne

PISCINE DE PULLY-PLAGE

Ouverte tous les jours jusqu'au 21 septembre
piscines.pully.ch

SPORTS

Urban Training, **tous les lundis**
Aqua Training, **tous les vendredis**
Yoga Training, **tous les dimanches**
www.urban-training.ch

PISCINE COUVERTE

Réouverture le 22 septembre
piscines.pully.ch

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Me 24 juin, 18h
Me 30 septembre, 20h
Me 28 octobre, 20h
Me 18 novembre, 20h
Me 9 décembre, 18h

PLAN CANICULE

www.vd.ch/canicule

Vous organisez un événement à Pully ?

La plateforme www.ppb.promo/agenda est à votre disposition pour en faire la promotion gratuitement.